

PROCES-VERBAL - SEANCE DU 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 11 Mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis au Foyer rural de Clessé

Date de convocation : 3 Mars 2021

Présents : M. BACHELET Robert (Le Villars) : départ après le vote du point 8, M. BELIGNÉ Philippe (La Truchère), M. BERGMANN Nicolas (La Chapelle sous Brancion), M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. DESROCHES Patrick (Viré), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Christian (Clessé), M. FARAMA Julien (Tournus), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MERMET Anne (Tournus), Mme PAGEAUD Line (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. STAUB Frédéric (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VEAU Bertrand (Tournus) délégués titulaires.

Excusé étant représenté : M. CHARPY-PUGET Gilles (Cruzille) représenté par Mme RATTEZ Karine (Cruzille), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé) représenté par M. GAGUIN Pascal (Saint Gengoux de Scissé), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) représenté par M. TOUZOT Frédéric (Martailly les Brancion)

Excusés ayant donné pouvoir : M. CHARNAY Dominique (Burgy) pouvoir à Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain) pouvoir à M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme GABRELLE Catherine (Royer) pouvoir à M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme MARTENS Anja (Tournus) pouvoir à M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VARIN René (Tournus) pouvoir à M. FARAMA Julien (Tournus).

Excusé : M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon)

Absent : M. MEULIEN Jean-Paul (Tournus)

Secrétaire de séance : FARAMA Julien (Tournus)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Conseillers présents ou représentés : 39

Membres en exercice : 41

Votants : 39

ORDRE DU JOUR :

Finances

Rapporteur : M. Guy PERRET

Budget principal :

1. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat
Budget annexe Zone d'activité de Lacrost :
2. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat
Budget zone d'activité de l'Ecarlatte :
3. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat
Budget annexe pépinière d'entreprises :
4. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020- Affectation du Résultat
Budget annexe SPANC :
5. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat
6. Budget Pépinière : Ouverture de crédits d'investissement par anticipation
7. Rapport d'Orientation Budgétaire 2021
8. Attribution des subventions

Tourisme

Rapporteur : M. Julien FARAMA

9. Convention avec l'Office de Tourisme pour l'année 2021 et attribution d'une subvention

Ressources Humaines

Rapporteur : Mme Patricia CLEMENT

10. Avenant à la convention d'expérimentation d'une médiation préalable entre la CCMT et le CDG71

Enfance Jeunesse

Rapporteur : Mme Patricia CLEMENT

11. Collectif pour l'Educatif, la Culture et les Loisirs : montant de la subvention 2021
12. CLEM : montant de la subvention 2021
13. Subvention Association Familiale du Tournugeois année 2021

Social

Rapporteur : Mme Patricia CLEMENT

14. Convention avec Economie Solidarité Partage

Administration

Rapporteur : M. Christophe RAVOT

15. Modification des statuts : SDIS

16. Loi d'Orientation des Mobilités : Compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité

17. Recensement des Marchés publics 2020

Environnement

Rapporteur : M. Philippe BELIGNE

18. Convention de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers

Economie

Rapporteur : M. Patrick DESROCHES

19. Vente Zone d'Activité de l'Ecarlatte : ICD Construction

20. DETR : demande de subvention pour le projet d'aménagement de la zone d'activité du Pas Fleury

Questions et informations diverses

Finances

Rapporteur : M. Guy PERRET

Budget principal :

1. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés (Le Président ne prend pas part au vote) :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 tel qu'il a été présenté,
- d'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice,
- de constater la sincérité des restes à réaliser,
- d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire de la façon suivante au budget primitif 2021 :

- report à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 1 391 549,28 €
- au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 0 €

Budget annexe Zone d'activité de Lacrost :

2. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés (Le Président ne prend pas part au vote) :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 tel qu'il a été présenté,
- d'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice,
- de constater la sincérité des restes à réaliser,
- d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire de la façon suivante au budget primitif 2021 :

- au compte 001 (déficit d'investissement reporté) : 568 193,97 €
- report à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 264 197,04 €

Budget zone d'activité de l'Ecarlatte :

3. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés (Le Président ne prend pas part au vote) :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 tel qu'il a été présenté,
- d'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice,
- de constater la sincérité des restes à réaliser,
- d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire de la façon suivante au budget primitif 2021 :

- au compte 001 (déficit d'investissement reporté) : 403 401,78 €
- report à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 1 946,55 €

Budget annexe pépinière d'entreprises :

4. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020- Affectation du Résultat

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés (Le Président ne prend pas part au vote) :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 tel qu'il a été présenté,
- d'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice,
- de constater la sincérité des restes à réaliser,
- d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire de la façon suivante au budget primitif 2021 :

- report à l'article 002 (déficit de fonctionnement reporté) : 705,99 €
- report à l'article 001 (déficit d'investissement reporté) : 25 783,82 €

Budget annexe SPANC :

5. Compte de gestion - Vote du compte administratif 2020 - Affectation du Résultat

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés (Le Président ne prend pas part au vote) :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 tel qu'il a été présenté,
- d'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice,
- de constater la sincérité des restes à réaliser,
- d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire de la façon suivante au budget primitif 2021 : report à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 14 479.34 €.

6. Budget Pépinière : Ouverture de crédits d'investissement par anticipation

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés

- d'autoriser l'ouverture de crédits d'investissement ci-dessus par anticipation avant le vote du budget 2021,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte y afférent.

7. Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

→ Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du Débat d'Orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif 2021.

8. Attribution des subventions

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider le versement d'une subvention à chacun des organismes ci-dessous mentionnés au titre de l'exercice 2021 :

Subvention de fonctionnement aux associations œuvrant pour l'enfance :

Tiers	Actions / objet	Montant attribué pour l'année 2021
Collectif pour l'Education, la Culture et les Loisirs (CECL)	Subvention de fonctionnement 2021	64 000
Centre de Loisirs en Mâconnais (CLEM)	Mise en oeuvre du dispositif « VIENS ! » : activités itinérantes à destination des jeunes de 12 à 17 ans	28 000
TOTAL SUBVENTION FONCTIONNEMENT ENFANCE		92 000

Subventions aux associations à caractère social :

Tiers	Actions / objet	Montant attribué pour l'année 2021
Economie solidarité Partage, Le Caddy Fleury	Aide alimentaire pour l'épicerie sociale	25 627
Association AILE Sud Bourgogne	Point relais mobilité : location de véhicule à coût réduit Répond aux besoins des publics en difficulté et favorise l'accès à l'emploi et à la formation	2 100

Réseau de Santé des 3 rivières	CLIC + Réseau sanitaire	2 000
Comité Accueil et Entraide	Secours financier, prêts gratuits voiturage	1 500
ADMR Viré-Saint Martin Belle Roche	Service d'aide à la personne : Favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées, Accompagner et aider les personnes dans les actes de la vie quotidienne, Favoriser un service de proximité qui crée du lien social	4 000
ADMR de Sennecey le Grand et Tournugeois		4 000
FNATH : Fédération Nationale des Accidentés du Travail »	Aide financière et matérielle aux accidentés du travail et de la vie	100
Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerres des Combattants pour l'Amitié, la Solidarité, la Mémoire, l'Antifascisme et la Paix	Travail de mémoire sur la guerre d'Algérie et la problématique de la décolonisation : location d'expositions, interventions de témoins de guerre	175
Association Clé pour l'Emploi	Dispositif Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée Soutien pour l'accompagnement de la démarche	3 000
Association La maison des femmes	Communication sur le programme d'actions et d'activités	0
France Alzheimer 71 et maladies apparentées	Actions de soutien et d'accompagnement des malades et leurs aidants	500
Association Instants de famille	Centre de planification familiale/espace vie affective relationnelle et sexuelle Instant de famille : soutien à la parentalité	0
Café l'Embarqu'	Café associatif	0
TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL :		43 002
Habitat et humanisme	Création d'une pension de famille	5 000
TOTAL SUBVENTION INVESTISSEMENT A CARACTERE SOCIAL		5 000

Associations oeuvrant pour le tourisme, la culture et les loisirs :

Association	Objet	Montant attribué pour l'année 2021
Office de Tourisme Mâconnais-Tournugeois	Subvention de fonctionnement 2021	220 000
TOTAL SUBVENTION FONCTIONNEMENT OFFICE DE TOURISME		220 000
Association Tournuscimes	Organisation d'une randonnée le 17 Octobre 2021	2 700
Le Galpon	Organisation du festival « Détours en Tournugeois » Farges les Mâcon - Tournus	13 500
Asso Trail	5è édition du Trail des cadoles : Courses nature avec animations gourmandes pour promouvoir le Tournugeois Samedi 12 Juin 2021	1 350

Ride in the Red Zone	Bourgogne Vélo Festival le 10 et 11 Juillet 21	1 800
Véloce	Coupe de Bourgogne Franche Comté VTT 2021 : 4 ^e édition le Dimanche 7 Mars 2021 : Uchizy	900
	La Cyclo Bourgogne Sud 2021	5 850
	Grand prix national féminin de Chardonnay	1 000
Association Champvent	Le nid : lieu d'arts et de culture	1 350
Association « Livres en campagne »	Journée littéraire, salon du livre	150
La musardine	Organisation de 2 concerts dans l'église d'Uchizy	900
Tremplin Homme et Patrimoine	Création d'un espace touristique et culturel sur le site de Brancion : La rabutterie	0
Association Foin d'enfer	Organisation d'un festival culturel et musical en Mai : Grange ta cour	0
Association chardonnay patrimoine	Chardonnay day	2 500
Office de Tourisme Mâconnais Tournugeois	Organisation du Salon des métiers d'arts	6 300
TOTAL DEMANDES ASSOCIATIONS OEUVRANT POUR LE TOURISME, LA CULTURE ET LES LOISIRS		38 300
TOTAL DEMANDES TOURISME, CULTURE, LOISIRS		258 300

Tourisme

Rapporteur : M. Julien FARAMA

9. Convention avec l'Office de Tourisme pour l'année 2021 et attribution d'une subvention

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider

- la signature de la convention d'objectifs concernant la mise en œuvre du programme d'actions de l'office de tourisme Mâconnais-Tournugeois pour l'année 2021,
- l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour un montant de 220 000 €.

Ressources Humaines

Rapporteur : Mme Patricia CLEMENT

10. Avenant à la convention d'expérimentation d'une médiation préalable entre la CCMT et le CDG71

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés

- d'approuver le projet d'avenant de prolongation du terme prévu par la convention initiale jusqu'à la date du 31 décembre 2021,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

Enfance Jeunesse

Rapporteur : Mme Patricia CLEMENT

11. Collectif pour l'Educatif, la Culture et les Loisirs : montant de la subvention 2021

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de fixer le montant de la subvention versée à l'Association « Collectif pour l'Education, la Culture et les Loisirs » au titre de l'année 2021 la somme de 64 000 €.

12. CLEM : montant de la subvention 2021

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de fixer le montant de la subvention versée à l'Association « Centre de Loisirs Educatifs en Mâconnais » au titre de l'année 2021 la somme de 28 000 €.

13. Subvention Association Familiale du Tournugeois année 2021

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de fixer le montant de la subvention versée à l'Association Familiale du Tournugeois à 211 998 € dans le cadre de la Délégation de Service Public au titre de l'année 2021.

Social

Rapporteur : Mme Patricia CLEMENT

14. Convention avec Economie Solidarité Partage

→ Afin de fixer les modalités de soutien de la Communauté de Communes à l'association Economie Solidarité Partage pour l'activité « Epicerie sociale », le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider la convention proposée et autorise le Président à la signer pour l'année 2021.

Administration

Rapporteur : M. Christophe RAVOT

15. Modification des statuts : Prise en charge contingent SDIS

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider la modification des statuts en ajoutant aux compétences supplémentaires « Versement des contributions des Communes membres au SDIS » à compter du 1^{er} Janvier 2022.

16. Loi d'Orientation des Mobilités : Compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de ne pas prendre la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité ».

17. Recensement des Marchés publics 2020

→ Le Conseil Communautaire prend connaissance du recensement des marchés publics notifiés en 2020 par la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois.

Environnement

Rapporteur : M. Philippe BELIGNE

18. Convention de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire AUTORISE à l'unanimité des membres présents et représentés le Président à signer la convention avec OCAD3E à effet au 1^{er} Janvier 2021.

Economie

Rapporteur : M. Patrick DESROCHES

19. Vente Zone d'Activité de l'Ecarlatte : ICD Construction

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de valider la vente du lot n°7 situé sur la zone d'activité de l'Ecarlatte d'une superficie d'environ 2 000 m² à la société ICD Construction représentée par M. Saïd BOUYABLANE ou toute personne morale pouvant se substituer à M. BOUYABLANE au prix de 14 € le m² hors TVA,
- de donner pouvoir au Président avec faculté de se substituer tout membre du Conseil de la Communauté, pour signer tout acte notarié et plus généralement faire le nécessaire.

20. DETR : demande de subvention pour le projet d'aménagement de la zone d'activité du Pas Fleury

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés d'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 pour soutenir le projet d'aménagement de la zone d'activité du Pas Fleury.

Questions et informations diverses

La séance est levée à 21 h.